



## **Congrès national des Communes forestières**

Nancy – le 2 octobre 2015

### **Intervention de Jean-François HUSSON**

#### **Sénateur de Meurthe-et-Moselle**

Monsieur le président,  
Monsieur le ministre,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs les responsables administratifs,  
Mesdames et Messieurs.

D'abord je veux vous souhaiter la bienvenue dans cette ville de Nancy et dans ce beau centre des congrès. La soirée s'est bien passée dans le cadre exceptionnel des grands salons de l'Hôtel de Ville où le maire Laurent Hénart a eu le plaisir de vous offrir l'hospitalité, je vous prie de bien vouloir l'excuser. Il n'a pas pu se libérer des contraintes, Monsieur le ministre, qui étaient les siennes pour vous accueillir personnellement dans ce centre.

La ville de Nancy a dans ses gènes le patrimoine génétique forestier. Le président de la Communauté du Grand Nancy vous l'a rappelé. Nous avons, sur la ville de Nancy récemment, avec la communauté urbaine du grand Nancy, remporté au titre de la recodification urbaine du plateau de Haye, porté par Alexandre Chemetov, le grand prix national éco quartier 2011. Je rappelle que le grand slogan était « habiter la forêt », puisque ce territoire de la ville de Nancy borde le massif forestier de la forêt de Haye, sur le point d'être, vous le savez Monsieur le ministre, classée forêt de protection.

Je veux également ici m'associer à la démarche des Communes forestières et peut-être rappeler, une fois encore, le rôle important des élus, des élus des communes dans la gestion forestière. Ils sont, Monsieur le ministre, des

partenaires indispensables qui savent à la fois prendre en compte et garantir l'intérêt général, mais également la vision durable de leur territoire y compris sur ces espaces naturels et forestiers en Lorraine qui est la deuxième région forestière de France et qui le restera davantage demain dans le cadre de la nouvelle région.

Peut-être également pour me faire l'écho des travaux actuellement conduits par la Fédération nationale des communes forestières. Dans le contexte des collectivités de tenir compte, d'être aux côtés de l'État dans les démarches de contraction de la dépense publique, des efforts à conduire, et vous dire que les Communes forestières sont aujourd'hui, cela vous a été dit, non contredit, au bord de l'asphyxie par rapport aux efforts qu'elles ont déjà conduits dans le passé. C'est important de le dire. C'est un enjeu d'intérêt national, d'intérêt territorial. Puisque nous parlons des forêts, c'est aussi dans un dialogue nécessaire aux côtés de l'État et de la Fédération pour faire accepter la prise en compte des problématiques de tous les territoires.

Si aujourd'hui on parle beaucoup, à juste titre, et on insiste sur la nécessaire place de la ville et du phénomène urbain, les forêts sont naturellement dans des territoires ruraux. C'est un motif important qui doit nous permettre de continuer ce dialogue au service des habitants, des installations, c'est le cas d'ailleurs sur la ville de Nancy. En effet, en dehors de l'intérêt pour la forêt, pour l'école forestière installée à Nancy de longue date, en dehors du centre national de formation des personnels de l'ONF, partenaire incontournable et indiscutable des communes, nous avons aussi fait le choix à Nancy d'utiliser la ressource forestière pour, à travers la biomasse, développer les réseaux de chaleur de la ville et de la communauté urbaine du grand Nancy.

Preuve indiscutable de la nécessaire coopération, du renforcement de ces coopérations entre nos territoires, la ville de Nancy, grâce à la ressource forestière qu'elle prélève dans un rayon de 80 km autour de son territoire, prend sa part, aux côtés de la Communauté urbaine du Grand Nancy, dans une logique de partenariat fécond. C'est une forme de circuit court, je crois qu'on doit apporter une attention particulière. Les Communes forestières sont attentives aujourd'hui au message que vous allez leur délivrer. Je ne doute pas, Monsieur le ministre, que vous saurez nous rassurer et les rassurer.

C'est en tout cas l'avenir de toute une profession qui représente en Lorraine plus de 23 000 emplois.

Merci Monsieur le ministre, nous comptons sur vous.